



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR L'IDENTITE ELECTRONIQUE (CAS D'USAGE, L'INTEGRATION DE L'IA A L'IDENTITE ELECTRONIQUE, PORTEE DE L'ID NUMERIQUE, REFERENTIELS, BASES DE DONNEES, SYSTEMES

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-449406-CS-CQS du ...18/10/2024

Intitulé de la Mission : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR L'IDENTITE ELECTRONIQUE (CAS D'USAGE, L'INTEGRATION DE L'IA A L'IDENTITE ELECTRONIQUE, PORTEE DE L'ID NUMERIQUE, REFERENTIELS, BASES DE DONNEES SYSTEMES

N° de référence : N° BJ-WURI - BENIN-449406-CS-CQS du ...18/10/2024

- 1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du cabinet est de réaliser une étude de cas d'usages d de l'identité électronique en identifiant les cas d'usages pertinents et élaborer une stratégie opérationnelle d'adoption des services basés sur l'identité électronique dans différents secteurs d'activités. De façon spécifique, il s'agira de :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR L'IDENTITE ELECTRONIQUE (CAS D'USAGE, L'INTEGRATION DE L'IA A L'IDENTITE ELECTRONIQUE, PORTEE DE L'ID NUMERIQUE, REFERENTIELS, BASES DE DONNEES SYSTEMES



KPADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

- Faire un benchmark à l'international sur les cas d'usage ou services qui nécessitent l'utilisation de l'identité électronique ;
 - Faire un benchmark à l'interne sur les efforts réalisés au Bénin pour la construction d'un système d'identification unique de base et ses cas d'usage ;
 - Définir la portée nécessaire l'identité électronique au Bénin ;
 - Proposer le référentiel sur l'identité électronique qui convient le mieux au contexte du Bénin ;
 - Identifier, cartographier et classifier les services nécessitant une preuve d'identité et authentification dans tous les secteurs potentiels en tenant compte du niveau d'assurance (sans s'y limiter : Protection sociale, Santé, Education, Financier, Assurance, Commerce, Transport, Tourisme, Agriculture, Ressources humaines, etc.) selon le contexte béninois ;
 - Analyser et Identifier les risques associés à l'usages de l'identité électronique pour chaque cas d'usages identifier et proposé des mitigations pour réduire les fraudes ou l'usurpation d'identité électronique
 - Analyser les processus d'affaires des cas d'usage ou services priorisés et refondre, si nécessaire, lesdits processus afin d'accélérer l'usage de l'identité électronique ;
 - Identifier les canaux et mécanismes qui permettent aux fournisseurs des services et aux utilisateurs finaux (Citoyens, Résidents, Entreprises) de pouvoir exploiter facilement les services d'identification et d'authentification d'identité électronique ;
 - Élaborer une stratégie inclusive de délivrance des identités électroniques à grande échelle aux citoyens et aux résidents ;
 - Elaborer une stratégie opérationnelle d'adoption (y compris communication et de sensibilisation) de l'identité électronique des services publics et privés pour les différentes cibles.
- 3- La mission de réalisation d'une étude de faisabilité sur l'identité électronique (cas d'usage, l'intégration de l'IA à l'identité électronique, portée de l'ID numérique, référentiels, bases de

BON A LANCER
CCMPIPR



données, systèmes devra être réalisée dans un délai de six (06) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service, après la signature du contrat.

- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets/firmes) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
 - Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- Le cabinet sera sélectionné par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2023. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**
- 7- L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.

BON A LANCER
CCMP/IPR



9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies), portant la mention « AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE SUR L'IDENTITE ELECTRONIQUE (CAS D'USAGE, L'INTEGRATION DE L'IA A L'IDENTITE ELECTRONIQUE, PORTEE DE L'ID NUMERIQUE, REFERENTIELS, BASES DE DONNEES SYSTEMES » doivent être déposées au plus tard le 19/11/2024 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 21 60 29 50/91 51 10 10, email contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 19/11/2024 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

10- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	35
I.I	Être constitué sous forme de société ou cabinet de renommée internationale spécialisé dans le domaine de l'identité électronique justifiée par l'original ou la copie légalisée du registre de commerce ou tout autre document (statuts, offres de services visibles sur site)	15

BON A LANCER
CCMP/PR

1.2	Avoir au moins cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de développement de services électroniques, Business analyste ou analyste d'affaires, identification électronique	4x5=20
2	Expériences spécifiques du Consultant	65
2.1	Démontrer une expertise dans le domaine d'identification des cas d'usage de l'identité électronique et la prouver par une attestation de bonne fin d'exécution	30
2.2	Avoir une expérience professionnelle prouvée dans la mise en place de l'identité électronique et la prouver par une ou des attestations de bonne fin d'exécution	25
2.3	Avoir élaboré des cas d'usages pour l'identité électronique pour au moins deux (2) états ou institutions	2x5=10

NB :

- En cas de groupement, au moins un des cabinets doit être spécialisé dans le domaine dans le domaine de l'identité électronique ;
- En cas d'égalité du nombre total de points, le cabinet ou groupement de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

**BONALANCER
CCMP/IPR**

Cotonou, le ... 18/10/2024.

Le *M. Jean*
Dr Jean AHOLOU
 Coordonnateur National du projet